

## Mémoire thématique

### Inclusion sociale

Le mémoire thématique sur l'inclusion sociale vous présente des questions sur les liens entre l'éducation, la jeunesse, les familles et les personnes âgées et ainsi que les enjeux de pauvreté et d'inclusion économique et sociale.

Vous pouvez choisir de répondre à une ou plusieurs questions. Vous pouvez répondre directement dans le questionnaire et utiliser autant de pages que nécessaire. Vous pouvez également soumettre un document distinct sur le sujet.

Une fois le questionnaire rempli, veuillez l'envoyer à l'adresse de courriel [esic-sies@gnb.ca](mailto:esic-sies@gnb.ca) ou à l'adresse postale suivante :

Place Kings  
Salle : 423 Étage : 4  
C. P. 6000  
Fredericton, N.-B.  
E3B 5H1  
Canada

Lorsque vous examinez les questions relatives à l'inclusion sociale, nous vous invitons à tenir compte des éléments suivants :

1. L'esprit du plan *Ensemble pour vaincre la pauvreté* :
  - Le désir de tous les gens du Nouveau-Brunswick d'être inclus et d'avoir la possibilité de s'épanouir est au cœur d'*Ensemble pour vaincre la pauvreté*. Une véritable inclusion économique et sociale sera possible seulement si on répond aux besoins des plus vulnérables et de ceux qui risquent de tomber dans la pauvreté.
2. L'inclusion économique et sociale désigne la capacité d'une personne à participer pleinement aux activités économiques et sociales de la société.
3. La pauvreté désigne la situation dans laquelle se trouve une personne dépourvue des ressources, des moyens, des occasions et du pouvoir nécessaires pour acquérir et maintenir son autonomie économique et son autosuffisance ou pour s'intégrer à la société et en être un membre actif.
4. Les réalités vécues par les personnes vivant dans la pauvreté ou risquant de tomber dans la pauvreté.
5. Les différents niveaux d'intervention (local, provincial et national) qui ont une incidence sur la pauvreté et l'inclusion.

6. L'approche intersectorielle nécessaire pour définir les problèmes et trouver des solutions.

Les renseignements que vous soumettez seront diffusés et analysés dans le cadre du renouvellement du plan *Ensemble pour vaincre la pauvreté*. La participation au processus est volontaire et les renseignements obtenus au cours du processus d'engagement public sont conçus pour être recueillis et communiqués de façon anonyme. Vous n'êtes pas tenu de fournir vos renseignements identificatoires pour soumettre un mémoire, mais nous serons ravis de recevoir des soumissions comportant des noms et des coordonnées pour pouvoir communiquer avec les gens et poursuivre la réflexion et la collaboration. Nous ferons tout notre possible pour préserver l'anonymat et la dignité tout au long de ce processus.

Nous vous remercions de saisir l'occasion de participer au renouvellement du plan visant à vaincre la pauvreté et à accroître l'inclusion économique et sociale au Nouveau-Brunswick.

**La Société d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick**

## **Contexte supplémentaire sur l'inclusion sociale au Nouveau-Brunswick**

### **Services gouvernementaux**

Les personnes vivant dans la pauvreté peuvent avoir de la difficulté à avoir accès aux programmes et services gouvernementaux. Plusieurs d'entre elles sont découragées par la complexité des procédures administratives pour présenter une demande d'aide ou pour avoir accès aux programmes financiers et aux crédits d'impôt auxquels elles ont droit.

Le non-recours signifie que l'on ne présente pas une demande pour l'aide dont on a besoin et à laquelle on a droit. Les principales difficultés rencontrées comprennent le manque de renseignements sur les programmes et services disponibles, la difficulté de compréhension, les délais de traitement et les moyens de communication.

Les personnes vivant dans la pauvreté expriment souvent un besoin de soutien pour avoir accès aux programmes et services gouvernementaux. Les obstacles comprennent des compétences insuffisantes en littératie, la distance pour se rendre aux bureaux du gouvernement, la nécessité de remplir trop de formulaires, la réticence à divulguer des renseignements personnels, une méfiance du gouvernement en général et le chevauchement de programmes dans les ministères et les ordres de gouvernement.

### **Secteur sans but lucratif**

Le secteur sans but lucratif est un élément très important du tissu économique et social du Nouveau-Brunswick. Les institutions sans but lucratif fournissent des biens et services, notamment en matière de soins de santé, d'éducation et de logement, particulièrement à des groupes de personnes à faible revenu. Elles améliorent également le fonctionnement d'autres secteurs et le mieux-être socioéconomique.

Statistique Canada fournit des renseignements sur les différentes classifications d'institutions sans but lucratif, notamment :

Les institutions commerciales sans but lucratif comprennent des organisations comme les chambres de commerce, les associations d'affaires, les services de protection et les syndicats de copropriété. Ces organisations ne relèvent pas directement du gouvernement, fournissent des biens et des services à faible coût et sont limitées dans leur capacité de redistribuer les excédents qu'elles peuvent produire.

Les organismes communautaires sans but lucratif comprennent des organisations qui fournissent des services comme des services communautaires d'alimentation, des services communautaires d'hébergement, des services de soutien d'urgence, des organisations religieuses, des groupes de défense des intérêts et des associations sportives et récréatives. Ces organisations ne sont pas fortement tributaires du gouvernement et fournissent gratuitement ou à un coût minime des biens et des services aux ménages.

Les institutions gouvernementales sans but lucratif comprennent les hôpitaux, les universités et les collèges. Ces organisations sont autonomes et existent indépendamment du gouvernement, mais elles en sont fortement tributaires<sup>1</sup>.

### **Réseaux d'inclusion communautaire (RIC)**

Les douze RIC, établis en 2011, ont pour but de cerner, dans le cadre d'une démarche coopérative, les enjeux et priorités régionaux en matière de pauvreté, et d'élaborer et de mettre en œuvre des plans régionaux de réduction de la pauvreté qui correspondent aux besoins locaux et s'harmonisent au plan *Ensemble pour vaincre la pauvreté*. Les RIC, qui ont été intégrés dans leur commission de services régionaux (CSR) respective en 2023, sont au cœur du renforcement des capacités des collectivités, et ils contribuent à rehausser le niveau d'engagement grâce à la portée des efforts collectifs et de la collaboration. Ils jouent un rôle de coordination et de collaboration avec les organismes locaux et les appuient dans l'élaboration et la mise en œuvre des divers projets communautaires qui font la promotion de l'inclusion économique et sociale dans le but de réduire la pauvreté.

### **Participation, loisirs et inclusion sociale**

Les Nations Unies ont ajouté l'inclusion sociale comme objectif principal dans la rédaction des objectifs de développement durable de 2030. En effet, en s'engageant à n'oublier personne et à atteindre d'abord les personnes les plus démunies, les signataires de la promesse reconnaissent les répercussions nocives de l'exclusion sociale. Nous savons tous que lorsque les personnes sentent qu'elles n'ont plus accès aux possibilités de participer pleinement à la société, les conséquences de l'inégalité peuvent être dévastatrices. Le malaise social et la criminalité ainsi que la maladie et la pauvreté ont tendance à s'accroître tandis que la confiance envers le gouvernement a tendance à diminuer. L'inégalité et l'exclusion sociale peuvent détruire le sentiment de satisfaction et de valorisation des personnes.

Nous savons que nous devons créer les conditions nécessaires pour permettre aux communautés inclusives de s'épanouir. Cela permettra de réduire les obstacles à l'inclusion sociale. Il faudra peut-être investir dans le matériel de sport dans les bibliothèques locales ou fournir une aide financière à des groupes culturels qui aident les nouveaux arrivants et nouvelles arrivantes à s'installer dans la province.

Il y a beaucoup d'exemples dans la province de programmes et services faisant la promotion de l'inclusion sociale. Par contre, nous savons qu'il existe également des lacunes.

### **Questions concernant l'inclusion sociale**

#### **Services gouvernementaux**

1. Selon vous, quelles sont les difficultés auxquelles font face les personnes vivant dans la pauvreté en ce qui concerne l'accès aux services gouvernementaux?

---

<sup>1</sup> [Aperçu du secteur sans but lucratif au Canada, 2010 à 2020 \(statcan.gc.ca\)](https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/92-625-x/2021001/article/00001-eng.htm)

2. Quelles mesures ou solutions possibles pourraient améliorer l'accès aux services gouvernementaux pour les personnes vivant dans la pauvreté?
3. Quels autres points pourriez-vous soulever en rapport avec l'accès aux services gouvernementaux pour appuyer les personnes vivant dans la pauvreté?
4. Selon vous, est-ce que certains groupes de population font face à des obstacles plus importants en matière d'accès aux services gouvernementaux? Dans l'affirmative, lesquels? Quelles solutions supplémentaires envisageriez-vous pour réduire ces obstacles?

## **Inclusion sociale**

5. Quand vous pensez aux programmes et services offerts par le secteur sans but lucratif et les réseaux d'inclusion communautaire au Nouveau-Brunswick, quels points pourriez-vous soulever concernant leurs répercussions sur l'inclusion sociale dans la province?
6. Selon vous, est-ce que certains groupes de population font face à des obstacles plus importants en matière d'inclusion sociale? Dans l'affirmative, lesquels? Quelles solutions supplémentaires envisageriez-vous pour réduire ces obstacles?
7. Selon vous, que pourrions-nous faire pour améliorer l'inclusion sociale au Nouveau-Brunswick?
8. Avez-vous déjà vécu une situation dans laquelle vous avez eu l'impression d'être exclu.e de votre collectivité? Qu'est-ce qui aurait pu être fait pour créer un meilleur lien avec votre collectivité?
9. À quel point la capacité de participer à des activités récréatives est-elle importante pour l'inclusion sociale? Selon vous, faisons-nous des progrès en ce qui concerne la réduction des obstacles à la participation aux activités récréatives? Quels obstacles existent encore et comment les élimineriez-vous?